



News Release

Communiqué

N° 20

Le 27 janvier 1993

M. WILSON SE DIT DÉÇU DES DÉCISIONS PRÉLIMINAIRES AMÉRICAINES DE DUMPING CONTRE L'ACIER CANADIEN

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, s'est dit bien déçu des décisions préliminaires de dumping que le département du Commerce des États-Unis a rendues aujourd'hui contre quatre produits en acier laminé plat importés de 19 pays, dont le Canada.

«Étant donné l'intégration du marché nord-américain de l'acier, de telles mesures n'ont aucun sens au point de vue commercial et elles constituent un important obstacle à la conclusion d'un accord bilatéral sur l'acier, une initiative de l'industrie canadienne que nous appuyons et que nous continuerons à promouvoir», a déclaré M. Wilson.

Le Ministre a mentionné que Revenu Canada a récemment annoncé des décisions préliminaires de dumping contre les tôles d'acier importées de neuf pays, dont les États-Unis. La moyenne des marges de dumping qui frappent les produits importés des États-Unis était fixée à 13 p. 100. M. Wilson a également fait savoir que le 29 janvier, Revenu Canada fera des constatations préliminaires supplémentaires contre les importations d'acier laminé à chaud et, le 31 mars, contre celles d'acier laminé à froid.

«Le gouvernement veillera à ce que la question de l'acier reste à l'avant-plan de ses relations avec la nouvelle administration Clinton» a dit M. Wilson. Le Ministre a ajouté qu'il avait récemment soulevé la question de l'acier avec le nouveau représentant au Commerce des États-Unis, M. Mickey Kantor, ainsi qu'avec le nouveau secrétaire au Commerce, M. Ron Brown.

Le gouvernement a pris un certain nombre d'initiatives pour tenter de régler le différend, dont une campagne de sensibilisation aux États-Unis pour faire appuyer le projet d'accord bilatéral sur l'acier, une proposition visant la

création d'un groupe spécial canado-américain sur le commerce de l'acier, et la participation du Canada aux discussions relatives à l'Accord multilatéral sur l'acier proposé par les États-Unis. Ces initiatives s'ajoutent à l'aide que le gouvernement a fournie à l'industrie pour lui permettre de réagir aux enquêtes commerciales américaines.

Pour ce qui concerne le projet d'accord bilatéral sur l'acier, M. Wilson a déclaré : «L'industrie et le gouvernement continueront à rechercher la conclusion d'un accord sur l'acier avec les États-Unis. L'action annoncée aujourd'hui, ainsi que la mesure récemment prise par Revenu Canada, montrent que ni l'un ni l'autre pays n'a intérêt à prendre des mesures antidumping contre les produits qu'il importe de l'autre.»

Selon la législation commerciale américaine, des droits antidumping seront imposés sur les importations si le département du Commerce et la Commission du commerce international (ITC) rendent des décisions finales confirmant l'existence d'un dumping et d'un préjudice, respectivement. Le Département devrait rendre sa décision finale d'ici le 12 avril, et l'ITC devrait rendre la sienne d'ici le 27 mai. D'ici l'imposition de droits définitifs, les importateurs devront verser des cautionnements équivalant aux droits provisoires.

Les deux décisions finales qui seront prises à l'issue de ces enquêtes pourront être contestées en vertu du mécanisme de règlement des différends prévu au chapitre 19 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

Document d'information

DÉCISIONS PRÉLIMINAIRES DE DUMPING RENDUES PAR LE
DÉPARTEMENT DU COMMERCE DES ÉTATS-UNIS

Le 27 janvier 1993

TÔLES D'ACIER ORDINAIRE

<u>ENTREPRISE</u>	<u>MARGE DE DUMPING</u>
Stelco	68,70 %
IPSCO	0,03 %
Toutes les autres	68,70 %

ACIER ORDINAIRE LAMINÉ À CHAUD

<u>ENTREPRISE</u>	<u>MARGE DE DUMPING</u>
Stelco	10,80 %
Dofasco	2,87 %
IPSCO	1,05 %
Toutes les autres	3,99 %

ACIER ORDINAIRE LAMINÉ À FROID

<u>ENTREPRISE</u>	<u>MARGE DE DUMPING</u>
Stelco	3,49 %
Dofasco	0,47 %
Sidbec-Dosco	10,16 %
Produits de métal froid	35,75 %
Toutes les autres	10,95 %

ACIER ORDINAIRE GALVANISÉ

<u>ENTREPRISE</u>	<u>MARGE DE DUMPING</u>
Stelco	7,19 %
Dofasco	1,62 %
Toutes les autres	5,96 %

Document d'information

LE COMMERCE CANADO-AMÉRICAIN DE L'ACIER

MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

INTRODUCTION

- Le gouvernement a accordé la plus haute priorité à la question de l'acier. Le Premier ministre l'a soulevée avec le Président Bush, et le ministre Wilson en a fait de même avec la représentante au Commerce des États-Unis, M^{me} Carla Hills. M. Wilson a tout récemment présenté le dossier au nouveau secrétaire au Commerce, M. Ron Brown, et au nouveau représentant au Commerce des États-Unis, M. Mickey Kantor.
- Le gouvernement veillera à ce que la question de l'acier reste à l'avant-plan de ses relations avec la nouvelle administration Clinton. Il ne manquera aucune occasion de souligner l'importance que nous attachons à cette question.

MODIFICATION DES RECOURS COMMERCIAUX PRÉVUS PAR LA LÉGISLATION AMÉRICAINE

- Le gouvernement accorde une grande priorité à la modification des recours commerciaux prévus par la législation américaine, tant dans le contexte de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis que dans celui des Négociations commerciales multilatérales ou de l'Accord de libre-échange nord-américain.

ENQUÊTES COMMERCIALES CANADIENNES

- Revenu Canada mène actuellement des enquêtes visant l'imposition de droits antidumping contre trois produits d'acier laminé plat importés d'un certain nombre de pays, dont les États-Unis.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

- Une campagne de sensibilisation organisée par le gouvernement, l'industrie et les syndicats est actuellement en cours aux États-Unis en vue d'amener les alliés éventuels de l'industrie sidérurgique canadienne à appuyer la cessation de ces enquêtes par la négociation d'un accord canado-américain sur l'acier.

- Les consulats du Canada aux États-Unis ont activement contacté les fournisseurs et clients de l'industrie sidérurgique canadienne ainsi que les producteurs et exportateurs d'acier des États-Unis qui sont impliqués dans les différends avec le Canada, pour tenter de leur faire comprendre que les enquêtes n'ont aucun sens commercial dans un marché sidérurgique intégré et qu'elles constituent un obstacle à la conclusion d'un accord canado-américain sur l'acier.
- Le principal document de sensibilisation utilisé est un dépliant intitulé *Canada-U.S. Steel Trade: A Relationship in Peril*, qui a été largement distribué aux représentants de l'industrie et du gouvernement.

ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR L'ACIER

- L'industrie canadienne continue à rechercher, avec les producteurs des États-Unis, un accord canado-américain sur l'acier.
- Le gouvernement appuie cette initiative et continuera à la promouvoir en coopération avec l'industrie canadienne.
- Le gouvernement a proposé aux États-Unis l'établissement d'un groupe spécial canado-américain chargé de rechercher des moyens de modifier les lois commerciales des deux pays pour qu'elles reflètent mieux l'intégration du marché nord-américain de l'acier. Le gouvernement continuera à réclamer l'établissement d'un tel groupe.

ACCORD MULTILATÉRAL SUR L'ACIER

- Le Canada a participé aux discussions concernant la proposition américaine de conclure un Accord multilatéral sur l'acier (AMA) ayant pour objectif de réglementer le commerce international de l'acier. L'administration américaine tente de promouvoir ce projet depuis trois ans.
- Le Canada a adopté une approche positive relativement à ces discussions, et il est disposé à examiner dans cette optique toute nouvelle proposition américaine.
- Les dernières discussions sur l'AMA ont été tenues à Genève les 9 et 10 décembre. Les discussions préliminaires ont surtout porté sur les subventions et sur les procédures de règlement des différends.
- La prochaine réunion multilatérale sur l'AMA se tiendra probablement à la fin de février.

ENQUÊTES COMMERCIALES

- L'ambassade du Canada à Washington et l'administration centrale d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada à Ottawa ont collaboré étroitement avec l'industrie tout au long de ces enquêtes. Des représentants de l'industrie et des syndicats ont rencontré les gouvernements fédéral et provinciaux à plusieurs reprises depuis le lancement des enquêtes commerciales. La dernière rencontre a eu lieu le 21 janvier.
- En plus de nombreux contacts personnels avec le département du Commerce sur les questions qui préoccupent les exportateurs canadiens impliqués dans ces enquêtes, l'ambassade a remis une note diplomatique critiquant l'engagement des enquêtes contre le Canada. Quatre autres démarches ont été faites auprès du département du Commerce des États-Unis sur des questions techniques depuis que les producteurs américains ont déposé leurs requêtes, le 30 juin.